



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20050505***Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le**- 9 AVR. 2020**

Le Greffier

N° d'entreprise : **0476 501 117**

Nom

(en entier) : **GERDAY TRAVAUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **rue de La Marbrerie 14 -5663 HOUR****Objet de l'acte : Nominations administrateurs**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2019

Le Président constate qu'il y a lieu de procéder à la nomination de nouveaux administrateurs au cours de cette Assemblée.

L'Assemblée propose de nommer, à l'unanimité, pour une période de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire de 2025, aux fonctions d'administrateurs :

- GERDAY Stéphane (NN 67.07.05-363.70) domicilié Rue du Fort 9 à 5024 GELBRESSEE
- DEWINKELEER Nathalie (NN 68.01.27-376.55) domiciliée Rue du Fort 9 à 5024 GELBRESSEE

Ceux-ci acceptent le mandat qui leur est confié. Le mandat de Monsieur GERDAY Stéphane sera rémunéré, celui de DEWINKELEER Nathalie sera gratuit.

Les membres du Conseil également présents se réunissent et décident de nommer Monsieur Stéphane Gerday en tant qu'Administrateur-délégué et Président du Conseil.

S. GERDAY
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/04/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).